

Vendredi 2 mars 2012

dossier de presse

Inauguration de la restructuration du bâtiment demi-pension du collège Pierre et Marie Curie à La Talaudière

par **Bernard BONNE**, Président du Conseil général de la Loire

Gilles ARTIGUES, Vice-président du Conseil général de la Loire en charge de
l'Éducation

Et **Bernard PHILIBERT**, Maire de Saint-Héand et conseiller général du
canton de Saint-Héand

Un bâtiment demi-pension garantissant les meilleures conditions de restauration _____ 2

L'historique du projet _____	2
Le descriptif des travaux réalisés _____	2
Une opération et des caractéristiques prenant en considération des objectifs environnementaux _____	3

Le calendrier et le coût de l'opération _____ 4

L'action et les objectifs du Conseil général de la Loire en matière de travaux dans les collèges _____ 4

Assurer la sécurité des personnes et des biens _____	5
Poursuivre les constructions et les restructurations des établissements de la Loire _____	5
Améliorer les demi-pensions pour sécuriser l'alimentation des collégiens et améliorer l'accueil _____	5
Rendre les établissements accessibles _____	5
Intégrer le développement durable _____	6

contact presse :
Pierre CHAPPEL
☎ 04 77 48 42 38
06 21 12 25 47
pierre.chappel@cg42.fr

Un bâtiment demi-pension garantissant les meilleures conditions de restauration

Le collège Pierre et Marie Curie à La Talaudière a été construit en 1970. Il se compose de sept bâtiments séparés implantés sur un vaste terrain arboré. Il accueille 876 élèves à la rentrée scolaire 2011/2012.

L'historique du projet

En 2008, le Conseil général de la Loire a choisi de lancer une étude portant sur la restructuration du bâtiment demi-pension et sur le remplacement du système de sécurité incendie.

Cette étude a permis d'identifier les principales difficultés suivantes :

- des effectifs de la demi-pension grandissant, arrivant aux limites des capacités actuelles de la cuisine et du réfectoire ;
- un éclatement des unités fonctionnelles sur le site, et au sein même du bâtiment demi-pension
- un vieillissement du bâtiment, des équipements, des installations techniques...
- un problème d'accessibilité de la demi-pension implantée à l'étage, pour les personnes et les marchandises ainsi que pour l'évacuation des déchets
- une volonté de regrouper les 4 salles de technologie pour créer un pôle répondant aux recommandations de l'Inspection académique

En février 2009, le Conseil général de la Loire a donc décidé de pallier ces dysfonctionnements à travers une restructuration du bâtiment demi-pension.

Le descriptif des travaux réalisés

L'opération réalisée s'est scindée en deux zones d'intervention distinctes.

La restructuration du bâtiment demi-pension

Elle a permis de réimplanter :

- La demi-pension sur un seul niveau en rez-de-chaussée
- Le pôle technologie sur une zone unique en étage accessible par ascenseur

Des travaux annexes mais significatifs

Ces travaux ont permis :

- de rénover totalement la chaufferie de l'établissement
- d'installer un système de chauffage spécifique pour un logement
- de refaire la totalité du SSI (Système de Sécurité Incendie) de l'établissement
- de refaire en l'élargissant l'accès de service (1/2 pension, logements) et de l'équiper d'un contrôle d'accès

Une opération et des caractéristiques prenant en considération des objectifs environnementaux

La conception globale du projet, conçu par l'Atelier d'Architecture RIVAT / ENGIBAT / ILTEC, ainsi que le choix des matériaux et des techniques de construction correspondent, à une démarche environnementale respectueuse de la charte de l'environnement du Conseil général de la Loire, en particulier en ce qui concerne la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets d'activités, l'éclairage naturel, au confort thermique et acoustique et à la qualité sanitaire de l'air.

Gestion de l'énergie – réduction des consommations

- Isolation par l'extérieur des façades
- Réfection de la toiture avec renforcement de l'isolation
- Mise en place d'une chaudière gaz à condensation avec récupération d'énergie et d'une chaudière gaz basse température
- Ventilation double flux
- Lave vaisselle équipé d'un tunnel de séchage basse température avec récupération d'énergie

Gestion de l'eau

- Lave vaisselle à faible consommation d'eau
- Chasses d'eau à faible débit
- Robinetteries équipées de limiteur de débit

Gestions des déchets d'activités

- Tri sélectif en cuisine
- Installation d'un écopulpeur dans la laverie pour réduire le volume des déchets

Confort thermique

- Régulation des apports solaires par volets roulants, brises soleil et vitrages à facteurs solaires

Confort acoustique

- Installation de portes acoustiques entre les salles de classes
- Coursive forme un espace tampon entre la cour et les salles
- Insonorisation des équipements extérieurs

Qualité sanitaire de l'air

- Ventilation double flux
- Ventilation spécifique de la zone self

Le calendrier et le coût de l'opération

Le coût de l'opération de restructuration du bâtiment demi-pension du collège Pierre et Marie Curie de La Talaudière, et des travaux complémentaires effectués, s'élève à **3 350 000 € TTC** (travaux, honoraires, bureaux de contrôle, location de préfabriqués..) auquel il convient d'ajouter l'équipement mobilier des bâtiments concernés par les travaux à hauteur de **23 675 € TTC**.

Les travaux ont débuté en septembre 2010 pour s'achever de manière effective en décembre 2011.

L'action et les objectifs du Conseil général de la Loire en matière de travaux dans les collèges

Dans un contexte d'optimisation des dépenses publiques, l'action du Conseil général de la Loire relative aux travaux dans ses collèges publics, dont le budget s'élève à près de 10 millions d'euros en 2012, se décline selon cinq axes majeurs :

Assurer la sécurité des personnes et des biens

Grâce aux investissements réalisés par le Conseil général de la Loire, les principaux travaux de mise en sécurité incendie et électrique sont terminés. Les travaux futurs portent désormais sur :

- la rénovation des systèmes d'alarme incendie les plus anciens (4 établissements en 2012) ;
- les levées de réserves liées aux contrôles périodiques des installations électriques, de gaz, de désenfumage, d'alarme incendie... ;
- des interventions d'urgence non prévisibles.

Poursuivre les constructions et les restructurations des établissements de la Loire

Un certain nombre d'opérations de constructions et de réhabilitations lourdes viennent de s'achever et d'autres sont en cours de réalisation :

- des opérations achevées fin 2011 : restructuration du collège François Truffaut à Rive-de-Gier et restructuration de la demi-pension au collège Pierre et Marie Curie à La Talaudière qui est inaugurée aujourd'hui ;
- des opérations dont les travaux sont en cours : construction du collège de Veauche ;
- des opérations en cours d'études : restructuration des collèges Jules Ferry à Roanne et Honoré d'Urfé à St Etienne.

Améliorer les demi-pensions pour sécuriser l'alimentation des collégiens et améliorer l'accueil

Les études et travaux de rénovation des demi-pensions se poursuivent à :

- Le Coteau par la restructuration de la demi-pension (démarrage des travaux) ;
- Unieux, St Etienne (Puits de la Loire), Bourg-Argental (études).

Rendre les établissements accessibles

Aujourd'hui, 33 des 47 collèges ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite, soit 70 % (hors collèges inclus dans les cités mixtes gérées par la Région) des établissements.

En 2012, d'autres travaux d'amélioration de l'accessibilité vont débiter au collège les Etines au Coteau (en lien avec l'opération demi-pension) et au collège Papire Masson à Saint-Germain-Laval alors que les études pour l'amélioration de l'accessibilité des collèges de Bourg-Argental et de Saint-Bonnet-le-Château vont se poursuivre.

Intégrer le développement durable

Cette intégration du développement durable va notamment se concrétiser avec la livraison du nouveau collège de Veauche, avec un projet exemplaire:

- intégrant fortement le bois (comme matériau de construction et combustible) ;
- à faible consommation énergétique (29 kWh/an/m²) ;
- avec récupération des eaux de toiture pour les usages sanitaires ;
- mettant en œuvre 360 m² de panneaux photovoltaïques représentant 1/3 de la future consommation d'électricité du bâtiment.

La politique énergétique 2012 portera, en lien avec la mise en place du PCET (Plan Climat Énergie Territorial) sur :

- la fin des travaux de réfection du chauffage au collège Jules Vallès de Saint-Etienne suite à son raccordement en 2011 sur le réseau de chaleur municipal ;
- le renforcement de l'isolation des toitures lors des réfections d'étanchéité (collège Ennemond Richard à Saint-Chamond) ;
- la réfection du chauffage aux collèges Charles Exbrayat à la Grand-Croix et Anne Frank à Saint-Just-Saint-Rambert ;
- l'objectif, inclus dans la phase programmation du collège Jules Ferry à Roanne, de minimiser les futures consommations d'énergie dans le fonctionnement (études en 2012)